



**Extrait N° 13 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 21 décembre 2012

Commune des Avirons

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le **28 DEC. 2012** que la convocation du Conseil a été faite le **13 décembre 2012** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **21**.

Le Maire,



L'an deux mil douze, le 21 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme JULLIEN Marie Josée - Mme ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - Mme BARET Liliane - M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki

Absents : Mme LAMOLY Viviane - Mme RIVIERE Suzette - M. DENNEMONT Jean Daniel - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande

Procurations : Mme LUCAS Roseline a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. RIVIERE Raphaël a donné mandat à Mme HEBERT Monique - M. BADER Ricardot a donné mandat à M. MONDON René

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. CLOTAGATIDE Vincent comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE Vincent est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 13/ Information du Conseil Municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire

Le Maire informe le Conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

Hôtel de Ville

Marchés publics : MAPA

Le listing des dépenses engagées dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT est consultable à la Direction Générale des Services.

Alinéa 4 de l'article L.2122-22 du CGCT

Le Maire informe le Conseil des avenants qu'il a signés dans le cadre de ses pouvoirs délégués par délibération du 27 mars 2009 (Voir liste annexée).

Délivrance de concessions dans le cimetière :

Le listing des concessions délivrées dans le cimetière est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale des Services.

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente désignées ci-après :

Réf. Cadast.	Surface	P.O.S.	Situation	Propriétaire
AS 1299	200 m ²	UC	Chemin Pavé	LAMBERT Gilles Vincent
AD 0541	112 m ²	UD1	60 Chemin des Acacias	HOAREAU Antoine Sully
AS 0412	Terrain : 2 944 m ² Appartement : 42 m ²	UA/UC	Rue du Stade	BANDO Yann Stanislaw
AS 0707	Terrain : 3 796 m ² Appartement : 64 m ²	UC2	Avirons Centre	DIJOUX Joseph Roger
AS 0117	Terrain : 2 405 m ² Appartement : 55 m ²	UA	70 Avenue Général de Gaulle	ROUSSEAU Michel
AS 0939	Terrain : 6 286 m ² Appartement : 36 m ²	UC	Avenue Général de Gaulle	BUNDY Georges Alix
AD 1180	475 m ²	UD1	Rue Francis RIVIERE	CALLIMOUTOU Fabrice
AD 0393	575 m ²	UD	Le Tévelave	CTS LAURET

AM 1466	1 644 m ²	UB	1A Chemin Merlo – Résidence Lotrobor 2	SODEGIS
AM 1509 (P)	771 m ²	UD1/ UC	Chemin La Croix	GENCE Norbert
AE 0171	751 m ²	UC1	Le Tévelave	CTS BORDET
AM 1521	455 m ²	UC	1 T Sentier ADY	HO-PIN Johann
AM 1595	Terrain : 1 184 m ² Appartement : 68 m ²	UB3/ UB5	28 Chemin Merlo	CLOTAGATIDE Jérémy
AN 1098	1 261 m ²	AUc	Chemin Théo RIVIERE	PAYET Reine Marie
AR 0447 (P)	500 m ²	UD	104 Chemin Cendrine	RIVIERE Bernard
AS 0412	Terrain : 2 944 m ² Appartement : 44 m ²	UA/UC	39 Rue du Stade	DAGORN Joël
AN 0644	531 m ²	UC	57 Rue Maximin LUCAS	DENNEMONT Myriam
AR 0447 (P)	500 m ²	UD	104 Chemin Cendrine	RIVIERE Bernard

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

